

Table 8.1 : Table des taux de remboursement des prescripteurs

Valeur du code ALD (1 ^{er} caractère du code couverture)	REGLE A APPLIQUER QUELLE QUE SOIT LA VALEUR DU CODE SITUATION
1, 2, 3	<p>Poser la question :</p> <p>"Les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"</p> <p>Si la réponse est OUI : le taux à appliquer est de 100%, le code justification d'exonération est "soins conformes au protocole ALD".</p> <p>Sinon, se reporter au tableau des codes situation ci-dessous</p>

Code situatio n	Règles à appliquer lorsque le code ALD = 0 ou 4 ou 5 ou 6 ou si la réponse est NON à la question "les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"	Code Justificatif d'exonération
0100	ni exonération, ni modulation	pas d'exonération
0101	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0102	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0103	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0104	80 %	FSV
0105	90 %	pas d'exonération
0106	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0107	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0108	90 %	pas d'exonération
0109	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0110	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0200	ni exonération, ni modulation	pas d'exonération
0201	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0202	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0203	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0204	80 %	FSV
0205	90 %	pas d'exonération
0206	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré

Code situation	Règles à appliquer lorsque le code ALD = 0 ou 4 ou 5 ou 6 ou si la réponse est NON à la question "les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"		Code Justificatif d'exonération
0207	100 %		assuré ou bénéficiaire exonéré
0225	En rapport avec un accident : OUI	non remboursé (cf R35)	pas d'exonération
	En rapport avec un accident : NON	90 %	pas d'exonération
0226	En rapport avec un accident : OUI	non remboursé (cf R35)	pas d'exonération
	En rapport avec un accident : NON	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0227	En rapport avec un accident : OUI	non remboursé (cf R35)	pas d'exonération
	En rapport avec un accident : NON	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0300	ni exonération, ni modulation		pas d'exonération
0301	ni exonération, ni modulation		pas d'exonération
0302	100 %		assuré ou bénéficiaire exonéré
0303	100 %		assuré ou bénéficiaire exonéré
0304	80%		FSV
0400	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de la table T21.1 : 100% • Autres : 75% 		pas d'exonération
0401	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les spécialités de la table T20.1 : 100% • Autres spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.2 : 100% ○ Autres prestations voir code situation 0100 		pas d'exonération
0401	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les spécialités de la table T20.1 : 100% • Autres spécialités : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.2 : 100% ○ Autres prestations voir code situation 0100 		pas d'exonération
0402	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les spécialités de la table T20.2 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.3 75% • Autres 100% 		pas d'exonération
0403	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au		pas d'exonération

Code situation	Règles à appliquer lorsque le code ALD = 0 ou 4 ou 5 ou 6 ou si la réponse est NON à la question "les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"	Code Justificatif d'exonération
	code couverture 00100 du Régime Général par application des taux de base figurant dans la table 4).	
0404	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0405	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0406	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00102 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0407	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00106 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0408	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00105 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0409	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00104 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0410	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00104 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0411	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00105 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0412	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00103 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0413	taux du Régime Général de sécurité sociale (gestion identique au code couverture 00107 du Régime Général par application des taux figurant dans la table 8.1).	identique à celui précisé dans la table 8.1
0414	100 %	pas d'exonération
0415	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0500	gestion identique au code couverture 00100 du Régime Général par application des taux de base du Régime Général figurant en table 4	pas d'exonération
0501	gestion identique au code couverture 00101 du Régime Général (100 %)	assuré ou bénéficiaire exonéré
0502	gestion identique au code couverture 00102 du Régime Général (100 %)	assuré ou bénéficiaire exonéré
0503	gestion identique au code couverture 00103 du Régime Général (100 %)	assuré ou bénéficiaire exonéré
0504	gestion identique au code couverture 00104 du Régime Général (80 %)	FSV

Code situation	Règles à appliquer lorsque le code ALD = 0 ou 4 ou 5 ou 6 ou si la réponse est NON à la question "les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"	Code Justificatif d'exonération
0700	Soins non conformes au protocole ALD : 100%	exonération régimes spéciaux
0900	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les spécialités de la table T20.3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.4 100% ○ Autres 75% ● Pour les spécialités de la table T20.4 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.5 100% ○ Prestations de la table 21.6 75% ○ Autres 65% ● Autres spécialités <ul style="list-style-type: none"> ○ Prestations de la table 21.7 100% ○ Autres 75% 	pas d'exonération
0901	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0902	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0903	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
0904	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1000	ni une exonération, ni une modulation	pas d'exonération
1001	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1002	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1003	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1004	85 %	FSV
1600	ni exonération, ni modulation	pas d'exonération
1601	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1602	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
1603	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré

Code situation	Règles à appliquer lorsque le code ALD = 0 ou 4 ou 5 ou 6 ou si la réponse est NON à la question "les soins sont-ils conformes au protocole ALD ?"	Code Justificatif d'exonération
9000	ni exonération, ni modulation	pas d'exonération
9001	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
9002	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
9003	100 %	assuré ou bénéficiaire exonéré
9004	80 %	FSV
9020	non remboursé (cf R18)	pas d'exonération
9021	non remboursé (cf R18)	pas d'exonération
9022	non remboursé (cf R18)	pas d'exonération
9023	non remboursé (cf R18)	pas d'exonération
9024	non remboursé (cf R18)	pas d'exonération